

## RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 19 AVRIL 2019 AU BUREAU DE RENAISSANCE LAC BROME DE 9H à 11H55

PRÉSENCES : Hélène Drouin, Pierre Fortier, Diane Degré, Patrick Binckly, Lise Clément, Normand Degré, Robin Moore et Christian Roy

INVITÉS :

ABSENTS : Yves Léveillé, Denis Fournier et Denis Ruest

Convoquée par : Hélène Drouin

Présidée par : Hélène Drouin

Compte-rendu par : Jean-Claude Gingras

Items	Description	Décision
<b>SECTION A : OUVERTURE ET ADOPTIONS</b>		
<b>1. Ouverture de la réunion, nomination du secrétaire de réunion; présences</b>	Hélène Drouin ouvre la réunion à 9h00	.
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>	L'ordre du jour est adopté avec modifications.	Il est proposé par Christian Roy, secondé par Pierre Fortier d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. Adopté à l'unanimité.
<b>3. Compte-rendu du 30 mars 2019</b>	La version corrigée n'étant pas disponible. Le compte rendu sera approuvé ultérieurement .	Décision reportée
<b>4. Denis Ruest</b>	Hélène Drouin nous explique les raisons du départ de Denis Ruest du CA de RLB.	La démission de Denis Ruest est acceptée à l'unanimité.
<b>-SECTION B : RÉOLUTIONS</b>		
<b>1. Adoption du rapport général 2018</b>	Le rapport n'est pas terminé. Il sera partagé aux administrateurs pour qu'ils apportent leurs commentaires.	Le rapport sera adopté par voie électronique avant l'AGA du 4 mai
<b>SECTION C : SUIVI</b>		
<b>1. Rapports financiers</b>	Diane fait la présentation des états financiers. Les finances de l'organisation sont en ordre et selon les prévisions.	
<b>SECTION D : INFORMATION &amp; DISCUSSION</b>		
<b>1. Membership/comité dév. Membership- marchands</b>	Nous avons reçu 91 renouvellements à ce jour. La cueillette du courrier au bureau de poste se fait de façon régulière, pour répondre à la demande. Près de la moitié des répondants souhaitent communiquer par internet dans le futur. Nous discutons du	

Items	Description	Décision
	fonctionnement des paiements en ligne. Christian souhaite cibler les citoyens du 400 Lakeside, après l'AGA.	
<b>2. Projet écrevisses à tâches rouges</b>	Il n'y a pas d'élément nouveau dans ce dossier pour le moment.	
<b>3. SQE</b>	La première sortie pour la prise d'échantillons sera effectuée prochainement. Un horaire des sorties pour la mesure de la clarté de l'eau avec le disque de Secchi sera déterminé pour cet été. Nous devons également déterminer à quel endroit sera stationné le bateau.	
<b>4. Cartographie</b>	Une carte comparant les dimensions du lac Brome à celles du lac Bromont a été produite par Pierre Fortier pour mettre en évidence les différences entre les deux lacs. Elle servira à expliquer pourquoi nous ne pouvons pas utiliser de Phoslock au lac Brome. Le lac Brome est 30 fois plus grand que le lac Bromont et le courant y est plus important. Les coûts pour utiliser le Phoslock au lac Brome seraient prohibitifs et l'efficacité serait faible à cause des courants et des apports de phosphore provenant des différents affluents. Pierre Fortier demande à ce que l'on communique avec lui pour les demandes de cartes.	
<b>5. Navigation</b>	Le dossier suit son cours et il n'y a pas d'élément nouveau à présenter pour le moment.	
<b>6. Espèces exotiques envahissantes</b>	Un appel d'offres pour réaliser une étude des herbiers aquatiques du lac Brome a été soumis à quatre entreprises le 4 mars 2019. Des soumissions ont été reçues de chacune de ces entreprises le 29 mars 2019. Un comité formé de Christian Roy, Pierre Fortier et Hélène Drouin a procédé à l'analyse des soumissions et a rédigé un sommaire et des recommandations qui ont été revus avec le CA. Le CA a approuvé à l'unanimité les trois propositions mentionnées dans la colonne de droite. Puisque l'OBV Yamaska est un des soumissionnaires, Jean-Claude Gingras, employé de l'OBV Yamaska, n'a pas été impliqué dans le processus et s'est retiré durant les délibérations.	<p>1- Il est proposé par Christian Roy et secondé par Pierre Fortier de finaliser les discussions avec le Rappel pour aller de l'avant avec l'option 3.</p> <p>2- Il est proposé par Christian Roy et secondé par Hélène Drouin d'autoriser Christian Roy à accepter le mandat du Rappel au nom de RLB et de son CA.</p> <p>3- Il est proposé par Diane Degré et secondé par Patrick Binckly d'augmenter le budget du projet des plantes aquatiques envahissantes de \$4,000 pour le porter à un total de \$16,000.</p>
<b>7. Twitter, Facebook, etc.</b>	Pierre Fortier sera le responsable du contenu sur les réseaux sociaux.	
<b>8. Projets</b>		
<b>A) Projet VLB-RLB Bandes riveraines</b>	Hélène fait un état de la situation. Une compagnie d'aménagement paysager, Tilia Nature, a été mandatée pour faire la priorisation des terrains pour la saison 2019. Selon les résultats préliminaires, il y aura une soixantaine de résidences de sélectionnées cette année. Christian mentionne l'importance de produire un guide pour expliquer l'entretien des végétaux. Il déplore que les participants soient laissés à eux-mêmes après la plantation. Nous mentionnons que la création d'un tel guide est prévue avec la stagiaire en communication cet été.	
<b>B) Inventaires dorés jaunes</b>	Nous sommes en attente du rapport. Des suivis périodiques sont réalisés auprès de la biologiste responsable pour l'obtention du rapport.	
<b>C) Projet Faubourg Lac-Brome</b>	Le projet suit son cours et il n'y a pas d'élément nouveau à présenter pour le moment.	
<b>D) Formation comité du bassin versant (Stukely-Sud)</b>	Patrick Binckly nous parle de l'avancement du projet. Ils sont en attente de réponses des municipalités afin que le comité soit reconnu.	

Items	Description	Décision
E) <b>Fond Vert Municipal (FMV)</b>	Les prélèvements doivent débuter dans les prochaines semaines. Robin doit voir à se procurer un pluviomètre pour l'aider à déterminer les journées cibles compte tenu des paramètres demandés par le ministère. Normand suggère de prendre des photos lors des prélèvements afin de documenter le projet. Les photos pourraient être intégrées au site internet.	
9. <b>Varia</b>		
A) <b>AGA 2019 (4 mai)</b>	Hélène nous parle du déroulement de la journée. Nous discutons des points qui seront à l'ordre du jour et des tâches attribuées aux administrateurs lors de l'assemblée.	
B) <b>Golf Inverness</b>	Hélène mentionne que le dossier interpelle les citoyens de la région. Nous suivons l'évolution du dossier et RLB ne s'impliquera pas.	
C) <b>Dérogation mineure</b>	Hélène nous parle d'une dérogation concernant la construction d'une piscine creusée. Une discussion s'en suit à savoir si RLB doit intervenir de façon systématique lorsqu'il y a des dérogations mineures. Pierre Fortier soulève le point que RLB n'a pas toutes les informations en main lors de la prise de décision et que RLB ne peut se prononcer de façon efficace. RLB ne peut choisir ses dérogations mineures. Il suggère que RLB ne devrait pas se prononcer de façon officielle. Hélène fera le suivi de cette dérogation à titre personnel.	
D) <b>Cocktail</b>	Nous faisons un retour sur l'évènement. Les gens sont très satisfaits du déroulement de la soirée. Les commentaires reçus sont positifs.	
<b>SECTION E : FERMETURE</b>		
1. <b>Prochaine réunion</b>	CA officiel : <b>le 25 mai 2019, de 9 h à 12 h.</b>	
2. <b>Levée de la réunion</b>	Hélène Drouin déclare la réunion levée à 11h55	Proposé par Pierre Fortier